



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II  
AUX MEMBRES DE LA  
COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE**

Samedi 5 octobre 1985

*Éminence,  
Excellences,  
Révérends Pères*

Il y a maintenant quinze ans que la Commission théologique internationale a été instituée par mon prédécesseur le Pape Paul VI, de vénérée mémoire. Une excellente occasion est ainsi donnée au Successeur de l'apôtre Pierre de saluer le cardinal président, les évêques et les autres membres de cette Commission, de rendre grâce à Dieu pour le travail accompli et de vous exprimer mes vœux pour les cinq prochaines années. Il me semble bon et opportun de rappeler ce qui a été fait et d'attirer l'attention sur cette forme de collaboration entre le Magistère de l'Église et les professeurs et spécialistes de théologie.

*1. Les études faites pendant ces quinze ans*

Remercions-en le Seigneur, ces quinze années de travail de la Commission théologique internationale ont été fructueuses. « La grâce du Christ n'a pas été vaine en vous. » Sous la direction du cardinal Seper, puis du cardinal Ratzinger, les membres de la Commission théologique internationale ont travaillé en collaboration avec les différents dicastères de la Curie romaine : la Secrétairerie d'État, la Congrégation pour la Doctrine de la foi, le Synode des évêques, la Commission pontificale pour la famille, la Commission « Justice et paix », etc.

a) Les études et publications relatives à la théologie dogmatique sont assez nombreuses : relevons les études sur l'origine apostolique de l'Église, sur la collégialité, sur le pluralisme théologique légitime et illégitime dans l'Église, sur les relations entre Magistère et théologiens.

En particulier, à bon droit et avec succès, vous avez porté votre attention sur « le centre de notre foi », le Christ Seigneur. Ces études de la Commission sont déjà connues et remarquées : « Quelques questions de christologie » (1979) ; « Théologie, christologie, anthropologie » (1981). Vous avez commencé une étude sur la science humaine de Jésus, sous l'impulsion de mon maître et ami très regretté, Rozycki.

b) De la théologie sacramentaire relève ce que vous avez dit au sujet du sacerdoce ministériel en lui-même et dans son rapport au sacerdoce commun des chrétiens, dès les débuts des travaux de la Commission théologique internationale, en lien avec le Synode de 1971. Dans la perspective du Synode encore, vous avez consacré votre attention aux aspects doctrinaux et pastoraux du sacrement de la réconciliation ou de la pénitence. Et les questions doctrinales relatives au mariage ont fait l'objet de vos fructueuses recherches avant le Synode de 1980.

c) En ce qui concerne la théologie morale, vous avez recherché les fondements de la praxis chrétienne et de ses origines bibliques, insistant sur la valeur toujours actuelle des normes morales du Nouveau Testament. Vous avez montré que la responsabilité des pasteurs et celle des autres fidèles portait sur un double objet : le salut opéré par le Christ Jésus et la promotion de l'homme. En ce qui concerne cette promotion de l'homme, vous avez fait trois publications ces dernières années : 1. Des thèses sur la promotion humaine et les droits de l'homme ; 2. Une brochure sur les aspects actuels de cette question si urgente, en collaboration avec la Commission pontificale « Justice et paix » ; 3. Des articles de différents collaborateurs dans la revue *Gregorianum*.

Au cours de la dernière session de cette année, vous avez achevé l'étude de divers sujets d'ecclésiologie, études qui, en ce temps d'après-Concile, ont paru les plus urgentes, comme, par exemple, la question de la fondation de l'Église par Jésus-Christ, l'Église comme nouveau Peuple de Dieu, l'Église comme « mystère » et comme « sujet historique », la relation entre Églises particulières et Église universelle, la question du caractère eschatologique de l'Église ou « Église et Royaume ». Son Éminence le cardinal Joseph Ratzinger, votre président, m'a dit que le texte définitif de cette étude avait été approuvé et qu'il pouvait donc être publié. Vous avez en outre abordé ces temps-ci un sujet d'une grande importance : « la conscience humaine du Christ ». Le texte sur ce sujet a été approuvé en partie par la Commission.

## 2. *Félicitations et encouragements*

Ayant à l'esprit l'état actuel du travail si zélé de tous les membres, experts, collaborateurs de la Commission théologique internationale, je vous exprime mes félicitations et mes encouragements. Toute votre vie intellectuelle tourne autour de la réflexion théologique, spécialement la recherche, l'application des méthodes scientifiques, la foi qui cherche à comprendre.

Il y a une diversité des dons spirituels, des ministères, des opérations, écrit l'apôtre des Gentils (1

Co 12, 4-7), mais « c'est le même Dieu qui opère tout en tous. A chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun ». Dans cette énumération des dons spirituels, des ministères, des opérations, il me semble qu'est déjà affirmée d'une certaine manière la distinction et la collaboration étroite qui doit exister entre magistère et théologiens.

«Il en est que Dieu a établis dans l'Église, premièrement comme apôtres. » Les successeurs de Pierre et des autres apôtres ont reçu une responsabilité pastorale unique dans l'Église. Certes, ces fonctions doivent être exercées dans un esprit de service, comme l'a dit Vatican II, par les serviteurs du Peuple de Dieu, tout comme le Christ Seigneur s'est fait le serviteur de tous. Mais le Seigneur lui-même proclame son pouvoir (Mt 28, 18) et le transmet aux apôtres et à leurs successeurs comme une responsabilité et une autorité pour enseigner et guider ses disciples. Certes, il y a des collaborateurs et des aides des apôtres, du Pontife romain et des évêques, comme on le voit déjà dans les épîtres pauliniennes. Souvent, mais pas toujours, ils sont appelés « presbytres ». Quelquefois il est aussi fait mention de « docteurs » (1 Co 12, 28). Cette aide et cette collaboration d'un si grand prix annoncent peut-être les théologiens, lorsque dans le texte de la première épître aux Corinthiens, Paul parle des docteurs.

C'est dans cet esprit que, successeur de l'apôtre Pierre, je salue les professeurs et les docteurs en théologie. Je les remercie, en particulier ceux de la Commission théologique internationale, et je les bénis de tout cœur. Que vos futurs travaux et recherches soient heureux et fructueux.

© Copyright 1985 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana